

COMPTE RENDU DP FORCE OUVRIERE

France 3 Aquitaine Décembre 2015

Question 1

Le pôle a envoyé un mail à tous les salariés concernant les formations MoJo. Lors d'une précédente question DP, la direction nous a affirmé qu'une seule personne avait été formée et qu'il n'était pas question de la faire travailler avec un smartphone pour l'antenne. Qu'en est-il maintenant ? Pourquoi faire des formations si elles ne sont pas effectives pour les émissions et le journal ?

Réponse

La prochaine session est programmée en janvier, mais aucun aquitain n'y est envoyé. En revanche, 5 journalistes de Bayonne ont demandé à la suivre. Ce stage est ouvert aux cadres éditoriaux et aux journalistes, rédacteurs ou JRI. Pour l'instant, la directrice ne compte pas diffuser des modules réalisés avec un smartphone sur l'antenne, mais peut-être sur le web, rien n'est décidé pour l'instant. Mais il semblerait que cette pratique soit courante à Mulhouse. En outre, pourquoi se former pour ne pas appliquer ensuite ce que l'on a appris ? Notre inquiétude : la mise à mal du métier de JRI (les rédacteurs non compétence complémentaire peuvent faire la formation et donc pourraient à terme tourner des images). Cela veut-il également dire que la qualité n'est plus la priorité de notre direction nationale ? Que se passera-t-il lorsque la chaîne tout info sortira de terre ? Autant de questions auxquelles nous n'avons pas eu de réponse et qui n'ont pas eu l'air d'émouvoir grand monde...

Question 2

Le Ka Sat est reparti à Bordeaux après l'accident de Puisseguin. Doit-il revenir à Pau ou va-t-il rester à Bx ?

Réponse

Le kasat servira de système de secours du DSNG et des aviwest pour les élections. Après le 2nd tour, il fera un crochet par Bayonne pour former 2 personnes, puis retour à Pau le 16 décembre. Au BRI, 4 personnes ont été formés la semaine dernière, à rajouter à un JRI formé précédemment. Un kasat supplémentaire devrait arriver à Bordeaux courant 2016.

Question 3

Les CDD ont-ils accès aux formations pour les nouvelles caméras, les aviwest et le kasat ?

Réponse

CDD ont été ou vont être formés sur le kasat. L'idée est que les cdd qui travaillent régulièrement en Aquitaine soient formés à tous les nouveaux outils.

Question 4

Les carences existent-elles pour les cdd ? Si oui, comment s'organisent-elles ?

Réponse

Pour les intermittents, la règle est qu'au bout de 140 jours travaillés, on arrête les contrats. Mais cette règle est une règle de gestion, elle n'a rien de juridique et n'existe pas à France 2 par exemple.

Concernant les journalistes cdd, la carence existe entre les contrats de remplacements et de renfort, 1/3 du contrat quand le contrat est supérieur à 14 jours, la moitié s'il est inférieur à 14 jours.

Nous avons également appris que le module régional de Soir 3 reste à 5 minutes mais deviendra un Soir 3 grande région à partir du 4 janvier et sera réalisé en alternance Limoges/Poitiers/Bordeaux une semaine chacun. La coordination éditoriale se fera entre les 3 rédacteurs en chef. Autant dire qu'une nouvelle usine à gaz vient de naître !

Enfin, sachez que toutes vos RTT 2015 apparaîtront dans le Kiosque le 7 décembre à 8h.

Bon week-end et bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Elise